

Conditions d'utilisation du site web monassurancegroupe.vivium.be

- 1 Application et modification du contrat
- 2 Informations sur monassurancegroupe.vivium.be
- 3 Droits de propriété et droits de propriété intellectuelle
- 4 Possibilités d'accès pour monassurancegroupe.vivium.be
- 5 Responsabilité pour l'utilisation de monassurancegroupe.vivium.be
- 6 Obligations d'information dans le cadre d'une assurance de groupe
- 7 Interruption de l'accès à monassurancegroupe.vivium.be
- 8 Communications des internautes
- 9 Droit applicable et litiges

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent à l'utilisation du site web monassurancegroupe.vivium.be

VIVIUM est une marque de P&V Assurances SC, entreprise d'assurances agréée par la Banque nationale de Belgique sous le numéro de code 0058, dont le siège social est établi Rue Royale 151, 1210 Bruxelles – RPM 0402.236.531

En accédant au site web monassurancegroupe.vivium.be et en l'utilisant, l'internaute déclare avoir pris connaissance des présentes conditions d'utilisation et les accepter.

1. Application et modification du contrat

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent à chaque session au cours de laquelle l'internaute consulte le site web monassurancegroupe.vivium.be.

P&V se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications au présent contrat. L'internaute recevra une notification à ce sujet : en cas de modification du contrat, celui-ci sera à nouveau soumis à l'approbation de l'utilisateur la prochaine fois qu'il se connectera.

2. Informations sur monassurancegroupe.vivium.be

P&V veille à la qualité de ce site web, tant au niveau du contenu que des performances et de la convivialité. Elle met en œuvre tous les moyens raisonnables pour afficher des données correctes et actuelles sur le site web monassurancegroupe.vivium.be. Ainsi, P&V peut à tout moment et sans avis préalable à l'internaute adapter les informations sur son

site web et interrompre à cet effet l'accès à l'ensemble ou une partie de monassurancegroupe.vivium.be.

Les aperçus, renseignements et possibilités de calcul ou de simulation sur monassurancegroupe.vivium.be sont fournis sans garantie ni responsabilité de P&V ou des autres sociétés du Groupe P&V, sauf faute grave ou intentionnelle de leur part. Ils ne valent qu'à la date à laquelle ils sont fournis et P&V ne peut en garantir l'exactitude, l'absence d'erreurs, l'exhaustivité et/ou l'actualité.

Les aperçus, renseignements et possibilités de calcul ou de simulation ne peuvent jamais être considérés comme une promesse, une recommandation ou une incitation directe ou personnelle à entreprendre une action déterminée, ni à acheter des assurances ou à agir en la matière. Ils ne constituent que des éléments d'appréciation formulés en termes généraux que l'internaute doit intégrer dans son environnement et son actualité spécifiques. L'internaute reste par conséquent libre dans sa décision de les utiliser ou non et reste seul responsable à cet égard.

Les informations figurant sur le site web sont subordonnées aux informations du Benefit Statement, dont chaque nouvel exemplaire remplace le précédent. En cas de divergence entre les données présentées dans l'application et celles du dernier Benefit Statement disponible, le Benefit Statement aura toujours la priorité. L'internaute ne peut pas tirer de droits des données mentionnées sur le Benefit Statement.

3. Droits de propriété et droits de propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété et droits de propriété intellectuelle sur le site web et tous les éléments qui le composent, notamment les programmes (de communication et de sécurité), les applications et le mode d'emploi, relèvent exclusivement de P&V.

Rien dans le présent contrat, ainsi qu'aucun acte consistant en le téléchargement ou la copie, de quelque manière que ce soit, de logiciels, d'informations et/ou de tout autre droit de P&V, ne peut être considéré(e) comme un transfert total ou partiel de ces droits de propriété intellectuelle à un utilisateur professionnel ou à un tiers.

L'utilisateur s'abstiendra de toute infraction aux droits de propriété intellectuelle de la société.

Le présent contrat confère à l'utilisateur uniquement un droit personnel et incessible d'utiliser l'application.

Il ne peut utiliser les programmes, services et modes d'emploi qu'à des fins autorisées par le présent contrat.

L'utilisateur ne peut en aucun cas reproduire, copier, traduire, éditer, reconstituer ou modifier, distribuer, publier, louer ou prêter, en tout ou en partie, les programmes, services et modes d'emploi, en tout ou en partie, ou les mettre à la disposition de tiers, directement ou indirectement, gratuitement ou contre rémunération.

4. Possibilités d'accès pour monassurancegroupe.vivium.be

Monassurancegroupe.vivium.be est uniquement accessible à l'internaute qui s'identifie au moyen des possibilités d'accès proposées sur la page d'identification. Pour avoir accès à monassurancegroupe.vivium.be, l'internaute est invité à suivre les procédures d'identification. L'internaute peut corriger à tout moment et via le site web certaines données de contact clairement indiquées qui ont été transmises à P&V. Les données à caractère personnel ne sont pas modifiables par l'internaute. Elles ont été fournies à P&V par l'(ancien) employeur ou sont basées sur la banque de données du Registre national. L'internaute qui souhaite y apporter une modification doit par conséquent s'adresser à ces sources.

L'accès à monassurancegroupe.vivium.be est personnel, confidentiel et réservé à l'affilié connu de P&V Assurances dans une police d'assurance de groupe.

L'internaute est uniquement responsable de leur utilisation et de la préservation de leur caractère confidentiel et s'engage à ne pas les transmettre à des tiers. L'internaute peut à tout moment modifier ou révoquer les possibilités d'accès. Dans la mesure du possible, P&V mettra tout en œuvre pour tenir compte de ce changement ou de cette révocation dans les plus brefs délais. Jusqu'à présent et sauf faute grave ou intentionnelle de P&V, l'internaute n'est responsable que de tout dommage direct ou indirect qui résulterait pour lui, pour P&V ou pour des tiers, de tout usage ou abus commis par lui ou par des tiers via ces moyens d'accès.

5. Responsabilité pour l'utilisation de monassurancegroupe.vivium.be

L'utilisateur déclare être familiarisé avec le fonctionnement et la spécificité d'Internet et les risques y afférents.

L'utilisateur déclare expressément avoir pris connaissance du fait que :

- les preuves d'identification et d'authentification sont strictement personnelles ;
- si un tiers devait être en possession des modes d'identification et d'authentification de

l'utilisateur, ce tiers pourrait éventuellement utiliser ces modes d'identification et d'authentification, sans que la compagnie ait la possibilité de les découvrir.

La compagnie n'est par conséquent pas tenue de vérifier si et par qui les modes d'identification et d'authentification autorisés et appliqués ont été utilisés.

L'utilisateur est entièrement responsable des conséquences directes ou indirectes de toute utilisation inappropriée ou de tout abus de l'application, soit par l'utilisateur, soit par des tiers.

À cette fin, l'utilisateur s'engage à :

- garder secrets ses modes d'identification et d'authentification et à les modifier immédiatement en cas de mauvaise utilisation ou de présomption de mauvaise utilisation ;
- toujours protéger ses clés privées contre la perte, la divulgation à d'autres personnes, la modification et l'utilisation sans autorisation.

- informer immédiatement la compagnie en cas de risque d'abus ou d'utilisation non autorisée de l'application et/ou des modes d'identification ou d'authentification (perte, vol, contrefaçon) et/ou en cas de constatation d'un tel abus ou usage illicite ;
- d'équiper son PC de la protection technique qui convient raisonnablement au regard de l'état de la technologie.

6. Obligations d'information dans le cadre d'une assurance de groupe

Avec le site web monassurancegroupe.vivium.be, Vivium satisfait à l'obligation légale de mettre au moins une fois par an un Benefit Statement à la disposition des participants aux assurances de groupe avec paiement de prime.

Lors de l'émission de tout nouveau Benefit Statement, P&V en informera le travailleur par e-mail. Et ce, sur la base de deux adresses e-mail mises à disposition par P&V. Pour les travailleurs avec une assurance de groupe avec paiement de prime chez Vivium, chaque employeur a la possibilité de fournir une adresse e-mail professionnelle (de préférence). De son côté, le travailleur peut également communiquer lui-même une adresse e-mail à P&V. Il s'agit de préférence de son adresse e-mail privée, et ce, via l'application monassurancegroupe.vivium.be. Il est de la responsabilité du travailleur de le faire ou non, et il est également de sa responsabilité d'entretenir cette adresse e-mail.

7. Interruption de l'accès à monassurancegroupe.vivium.be

Dans la mesure de ses possibilités, P&V s'engage à maintenir son site web accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. P&V ne s'engage pas à fournir un accès continu, ininterrompu et sécurisé à son site web. P&V se réserve en outre le droit, à tout moment et sans avertissement préalable, d'interrompre l'accès à son site web en cas de risque d'abus ou de fraude, d'exécuter des travaux de maintenance ou d'apporter des améliorations ou des modifications au site web. P&V mettra tout en œuvre pour limiter la durée de telles interruptions et en informer les internautes. Sans préjudice de la possibilité de réclamer des dommages et intérêts, P&V se réserve le droit d'interdire l'accès à l'ensemble ou une partie du site web de monassurancegroupe.vivium.be pour tout internaute pour les motifs suivants : une violation des présentes conditions d'utilisation, l'utilisation du site web à des fins illégales ou contraires aux bonnes mœurs ou une atteinte à l'intégrité, à la sécurité ou à la réputation du site web.

Si l'internaute fait partie d'une assurance de groupe avec paiement de prime introduite par son employeur et qu'il est toujours en service chez cet employeur, il a le droit légalement d'obtenir un Benefit Statement annuel. Si l'application monassurancegroupe.vivium.be, pour quelque raison que ce soit, ne peut pas proposer de Benefit Statement, le travailleur signalera cet incident à son employeur. L'employeur fournira à son tour son Benefit Statement annuel à l'internaute.

8. Communications des internautes

Sauf mention contraire expresse sur le site web, toute communication de l'internaute relative au site web doit être envoyée à l'adresse e-mail suivante : **info@vivium.be**. Toute communication contenant des données, questions, commentaires, idées et suggestions et transmise par e-mail ou par tout autre moyen à P&V sera considérée comme non confidentielle, sous réserve de la discrétion professionnelle de P&V et des droits octroyés aux internautes, notamment par la législation sur la protection de la vie privée.

P&V se conformera, pour le traitement des données à caractère personnel dont elle est responsable, au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) ainsi qu'à toutes les législations et réglementations applicables en matière de protection des données à caractère personnel.

9. Droit applicable et litiges

Les présentes conditions d'utilisation sont régies par le droit belge.

En cas de litige relatif à l'application ou à l'interprétation de ses dispositions, les cours et/ou tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents pour en prendre connaissance.